



## Changement de nom(patronyme)

Par **Aelys**, le **11/05/2016** à **22:09**

Bonjour, rnMa mère m'ayant reconnue avant mon père lors de ma naissance j'ai donc son nom (L.....) lors de mes 13 ans, mon père a voulu que je prenne son nom (N.....) mais son influence de ma mère, cela ne s'est pas fait.. rnAyant aujourd'hui 24 ans, et étant en de très mauvais termes avec ma mère depuis mes 15 ans(ce n'est pas une hyperbole, nous ne sommes plus en contact) je souhaiterais prendre le nom de mon père.rnDe plus, du fait qu'il n'ait pas de frères/soeurs du même nom que lui, cela signifierait que son nom de famille disparaîtrait si je ne le porte pas, alors que mon demi frère garderait le nom de ma mère. rnOn m'a dit à la mairie simplement devoir envoyer une lettre au procureur de la république de ma ville de naissance, mais lorsque que je regarde sur internet, cela semble bien plus complexe.. Pouvez-vous donc me donner davantage d'informations quant aux procédures à effectuer svp ? :)rnMerci .

Par **amajuris**, le **12/05/2016** à **09:59**

bonjour,rnvous pouvez demander à changer de nom pour motif légitime.rnvoir ce lien:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>rnSalutations